

**Syndicat Mixte de Lutte contre les Inondations
Dans la vallée de l'Orne et son bassin versant**

Caen, le **05 JUIL. 2023**

Le Président

Monsieur Marc GUILLAUME
Préfet Coordonnateur
du Bassin Seine-Normandie
PREFECTURE D'ILE DE FRANCE
5 RUE LEBLANC
75911 PARIS CEDEX 15

N/Réf : SL_2023_0603

Objet : déclaration d'intention pour un PAPI

Monsieur le Préfet,

Le Syndicat mixte de lutte contre les inondations SMLCI), la Communauté urbaine Caen la mer et la Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge ont décidé de s'engager dans une démarche de Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

Le périmètre prévisionnel de cette démarche couvre les deux Territoires à Risque Important d'inondation (TRI) de Caen (vallée de l'Orne) et de Dives-Ouistreham (littoral), intégralement situés dans le département du Calvados.

Conformément au cahier des charges PAPI, j'ai l'honneur de vous faire part de la déclaration d'intention PAPI et je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier correspondant. Sont annexées à ce document les délibérations des collectivités concernées, confirmant cet engagement et le principe d'une animation du programme portée par le SMLCI. Cette déclaration est transmise en parallèle au Préfet du département du Calvados.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président




Patrick LEDOUX
Syndicat Mixte de Lutte contre
Les Inondations dans la vallée de
L'Orne et son Bassin Versant